

GUEBWILLER

Des ateliers pour se remettre en selle

Le collectif Bicycholette et l'association Roue Pèt lancent des ateliers de remise en selle et de vélo école. Des séances collectives qui ont pour but d'apprendre à rouler à vélo, pour pouvoir remonter sur la petite reine après un long arrêt ou pour reprendre confiance en soi sur un deux-roues.

Jean-Louis Grandidier et Bruneau Poignant, membres de l'association Roue Pèt et du collectif Bicycholette, ont suivi une formation leur permettant de dispenser des initiations à la mobilité vélo. Certifiée par la Fédération des usagers de la bicyclette, l'attestation qu'ils ont obtenue leur permet d'encadrer des élèves, sur la voie privée ou publique. Alors que de nombreuses associations proposent déjà ce type de formation sur le territoire, les deux structures présentes dans la région de Guebwiller ne s'étaient pas encore lancées dans ce dispositif.

« Les élèves savent pédaler, mais pas faire du vélo »

« L'objectif de l'État est de faire en sorte que tous les enfants sortent de l'école primaire en sachant faire du vélo, il est temps de prendre le taureau par les cornes pour donner aux jeunes la possibilité d'atteindre ce but », souligne Bruneau Poignant, membre du collectif Bicycholette. Pour ce faire, le binôme va s'appuyer sur le parc de deux-roues disponible à l'atelier de l'association Roue Pèt. « La première faculté à attendre, c'est l'équilibre », insiste Bruneau Poignant. Pour ce dernier, le meilleur outil pour y parvenir, c'est la draineuse. « Les roulettes, c'est un faux ami en



Jean-Louis Grandidier, de l'association Roue Pèt, et Bruneau Poignant, du collectif Bicycholette, vont encadrer des ateliers de vélo école et de remise en selle. DR

la matière puisque finalement, l'enfant n'acquiert pas l'équilibre. Et il faut tout reprendre à zéro une fois que les roulettes sont retirées du vélo », décrit-il.

Le duo prévoit également des interventions en milieu scolaire, où l'accent serait mis sur la réglementation et les équipements obligatoires. « Avant toute chose, nous allons regarder l'état général du vélo. Nous disposons d'une check-list pour vérifier tous les points de contrôle », indique Jean-Louis Grandidier. Une action a déjà été réalisée au collège du Hugstein à Buhl. « Nous étions intervenus en renfort d'un professeur de sport de l'établissement pour encadrer une sortie à vélo. C'est impressionnant le nombre de manquements sur les vélos que nous avons pu constater. » Et d'ajouter : « Idem pour la pratique du vélo. En fait, les élèves savent pédaler, mais pas faire du vélo. »

Redonner confiance à des personnes qui n'ont pas fait de vélo depuis des années

Autre domaine d'intervention des formateurs, la remise en selle. « Il s'agit là de redonner confiance à des personnes qui n'ont pas fait de vélo depuis des années et qui appréhendent d'en faire à nouveau. Des études ont montré que le public concerné est surtout constitué de femmes, âgées de 30 à 50 ans. Il y a également une population d'origine étrangère. D'abord parce que ce n'est pas culturel pour ces femmes. C'est souvent leur mari qui les conduit à leurs rendez-vous. Et quand il y a séparation, elles se retrouvent sans moyen de déplacement et le vélo est une alternative peu coûteuse qui leur permet de faire quelques courses et d'emmener les enfants à l'école. Pour ce cas de figure, nous allons être confrontés à la barrière

de la langue. Nous cherchons encore une solution », admet Bruneau Poignant.

Concernant le déroulement de ces ateliers, les deux formateurs décrivent une partie statique théorique, une partie pratique dynamique en milieu protégé, et une partie dynamique en situation réelle sur la voie publique.

« En général, une formation peut s'étendre entre un et cinq jours, suivant la demande et le niveau. Chaque séance durera entre une heure et une heure trente. Des groupes de cinq à huit personnes seront constitués. Mais nous n'allons pas mixer les groupes de remise en selle et d'apprentissage. »

Audrey NOWAZYK

SE RENSEIGNER Mail à bicycholette@protonmail.com ou contact@rouepet.org Tarif : 5 €/personne et par séance.